



L'EDITO

Le **Cabinet RP Conseil** est spécialisé dans la gestion de patrimoine et le conseil en investissements financiers.

Indépendants de tout réseau, nous vous accompagnons dans l'organisation, le développement et l'optimisation de votre patrimoine, sous toutes ses formes. Notre expertise s'exerce dans 6 domaines d'activité :

- Le courtage en crédits
- L'ingénierie financière et la sélection de placements
- Le conseil en Stratégie Patrimoniale et Familiale.
- Les opérations de défiscalisation.
- Les solutions de retraite et d'épargne Salariale
- Les solutions de Prévoyance.

Romain-Pierre CHALANDON -
LUCQUIAUD

Nous contacter

Tel/Fax : 04 92 91 09 85

Mobile : 06 60 64 94 36

E-mail : contact@rpconseil.fr

Point sur la crise

Les Japonais connaissent depuis quelques jours une tragédie sans précédent. Les pertes humaines et leurs conséquences sont dramatiques et positionnent le pays face à des urgences à traiter impérativement : le séisme, le tsunami et la menace nucléaire qui continue de peser sur la centrale de Fukushima.

A court terme, c'est **l'ensemble de l'économie japonaise qui va tourner au ralenti**. Certaines grandes entreprises, Toyota, Honda, Nissan et Sony, pour ne citer qu'elles, ont dû arrêter le fonctionnement de certaines de leurs usines.

L'économie va souffrir d'une **baisse de la consommation des ménages** au détriment des produits jugés « superflus », le luxe par exemple, et devra supporter le coût de la reconstruction conjointement avec les compagnies d'assurance.

Ce recul sera néanmoins très certainement suivi d'un rebond, toujours observé comme lors du séisme de Kôbe en 1995, et lié à la reconstruction du pays.

Sur un plan économique plus général, le Japon représente aujourd'hui **9% du PIB mondial** ; une part significative mais qui doit être partiellement relativisée, le Japon étant un pays peu ouvert aux importations.

Sur les 3,6 % de croissance moyenne dans le Monde entre 2000 et 2010, la contribution des pays émergents est de 50%, celle des Etats-Unis de 20 % et celle du Japon non significative.

Le séisme a entraîné une **forte volatilité des marchés financiers** depuis le début de la semaine. La bourse Japonaise après 2 jours de baisse record (-6% et -10 %) a finalement repris près de 6% ce mercredi.

Le marché français, après une baisse limitée lundi, a perdu 2,5 % hier, après avoir reculé de près de 4% en séance dans la matinée.

Les sociétés les plus affectées en bourse sont les assureurs (en raison du coût du sinistre), **les groupes de luxe** dont la clientèle japonaise (qui consomme localement mais aussi hors de ses frontières) est importante, ainsi que les sociétés ayant une exposition au secteur nucléaire, en raison des risques soulevés par les accidents majeurs en cours.

Quant au pétrole, au-delà de son récent repli, il devrait bénéficier des réflexions qui seront menées autour des politiques énergétiques et en particulier celle de la sûreté et du prix de l'énergie nucléaire, et repartir vers de nouveaux sommets.

Que fait-on ?

Il est encore difficile d'estimer les effets économiques de la catastrophe qui touche le Japon depuis vendredi. Il nous semble cependant qu'à moyen et long terme cet événement ne sera pas suffisant pour rompre le cycle de la croissance économique.

A court terme, l'incertitude sur le risque nucléaire reste élevée, aussi **nous préférons conserver notre exposition actuelle**, contrairement à certains gérants qui profitent d'une baisse jugée excessive pour renforcer leur allocation sur les marchés actions.

Au niveau des marchés obligataires, nous étions très négatifs sur cette classe d'actif en début d'année suite à la remontée prévisible des taux liée aux craintes inflationnistes. Même si ce risque semble écarté à court terme, nous préconisons de **rester à l'écart des obligations**, et tout particulièrement celles des états souverains (le Japon étant le 2ème détenteur de la dette publique américaine derrière la Chine...).

Nous recommandons enfin **d'accorder une place toujours plus importante à la gestion dite « flexible »** dans les portefeuilles.

La réactivité et la liberté totale des gérants pour saisir les opportunités de marché, ainsi que l'utilisation d'instruments de couverture et de vente automatique (dits « stop loss »), permettent en effet de faire face à ce type de situations impondérables et dramatiques, voir parfois même d'en tirer parti...